



Synergies Canada

Revue du GERFLINT

E-ISSN 1920-4051

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale

<https://gerflint.com/synergies-canada>

synergies.canada.gerflint@gmail.com

Appel à contributions pour le n° 6 / 2027

Date limite : 30 juillet 2027

Synergies Canada, revue du GERFLINT (*Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale*), est une revue française et internationale de Sciences Humaines et Sociales. Elle se consacre à l'expression de la pensée scientifique des chercheurs francophones du Canada. À l'occasion de sa reprise en 2026-2027, elle lance un appel *varia* adressé aux chercheurs francophones du Canada et à tout chercheur spécialisé dans les études et recherches canadiennes.

Cet appel s'inscrit dans le cadre de la totalité de la couverture thématique de la revue :

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

Consignes et fonctionnement

- L'auteur, avant tout engagement, prendra connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le GERFLINT), de celle de la revue et se conformera aux consignes et spécifications rédactionnelles. L'ensemble de ces informations est directement accessible en ligne :

<https://gerflint.com/>

<https://gerflint.com/synergies-canada/politique-editoriale>

<https://gerflint.com/synergies-canada/consignes-auteurs>

- Tout usage d'une intelligence artificielle générative dans la préparation ou la rédaction de l'article entraînera le refus de la soumission. Toute pratique ne respectant pas les normes éthiques entraînera annulation de la collaboration.

- L'auteur de la proposition d'article consultera la politique de l'éditeur de la revue en matière d'accès libre et d'archivage (cf. consigne aux auteurs n° 25).
- Il fera parvenir à la rédaction un résumé de son projet d'article (300 mots) suivi de mots-clés et de quelques références bibliographiques.
- Les articles positivement évalués sont acceptés pour le numéro en cours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Un article ne peut avoir plus de deux auteurs. Les coauteurs préciseront les parties de l'article qu'ils auront élaborées et rédigées. Les noms des collaborateurs ayant éventuellement participé à la recherche figurent en note.
- Les parties *Varia* de la revue *Synergies Canada* sont réservées aux auteurs exerçant au Canada ou travaillant dans des thématiques reliées au Canada.
- Les propositions d'auteurs d'autres pays devront répondre explicitement à la thématique du numéro exposée dans les appels (si l'appel est thématique) ou se situer dans les études ayant une relation explicite avec le Canada (cf. point précédent).

Consignes aux auteurs

1. L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint), des normes éditoriales et éthiques de la revue figurant sur le site du Gerflint, la page d'accueil de la revue, les appels à contributions. Les propositions d'articles seront envoyées, après lecture de ces 25 consignes aux auteurs, à l'adresse synergies.canada.gerflint@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.

2. L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur ou le coauteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs. Les coauteurs préciseront dans leur déclaration et en note de l'article la répartition des responsabilités scientifiques et rédactionnelles de chacun.

3. Proposition et article seront en langue française. Les articles entrant dans la thématique ou *Varia* (chercheur de la zone géographique de la revue) sont retenus sous réserve d'évaluations favorables et dans la limite de l'espace éditorial disponible. Cet espace est logiquement réservé aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants également) ayant le français comme langue d'expression scientifique internationale et menant leurs travaux dans la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles par numéro, sous réserve d'approbation scientifique, technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle

des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.

4. Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité. La mention *article à paraître* ne peut être délivrée que par l'éditeur Gerflint, après avis favorables des comités scientifique et de lecture, de la Rédaction, du pôle éditorial international et de la direction de la publication.

5. Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation des comités scientifique et de lecture, de la coordination scientifique et de la Rédaction en chef. La décision d'acceptation définitive des contributions est toujours sous réserve de la décision du Gerflint et de la direction des publications.

6. La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises. Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays, son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) et son identifiant ORCID (identifiant ouvert pour chercheur et contributeur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sera sans soulignement ni hyperlien. Pour un doctorant, le nom et l'institution du Directeur de recherche pourront figurer après les identifiants de l'auteur de l'article si cette mention est obligatoire.

7. L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 150 mots suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas être une présentation d'article. Il ne doit pas non plus être reproduit dans l'article. Les résumés ne contiendront ni retour à la ligne ni citations, ni références bibliographiques réservées au corps du texte.

8. L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9. La police de caractères est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sera en Word, sans tabulation ni pagination. La revue a son propre standard de mise en forme.

10. L'article en Word doit comprendre entre 5000 mots minimum et 8000 mots maximum, bibliographie, notes, tableaux, annexes compris. Sauf acceptation spéciale, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus (ouvrage, numéro de revue, événement scientifique, thèse, mémoire) sera comprise entre 600 et 3000 mots en Word. Articles *Varia*, comptes rendus de lecture et entretiens seront en langue française.

11. Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12. Les mots ou expressions que l’auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italiques*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13. Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront sur le manuscrit de l’auteur en bas de page avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i, ii... iv). L’auteur veillera à ce que l’espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

15. Les citations, toujours conformes au respect des droits d’auteur, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront entre guillemets dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l’article seront traduites dans le corps de l’article avec version originale en note.

16. La **bibliographie** sera en fin d’article (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l’initiale). Elle s’en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l’article et s’établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l’auteur. Le tout sera soumis sans soulignement ni lien hypertexte.

17. Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture – préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris : PUF.

Gaonac’h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l’enseignement*. Paris : Hachette.

18. Pour un ouvrage collectif

Duby, G., Perrot, M. (Dir.). 1990. *L’Histoire des femmes en Occident* (5 vol.). Paris : Plon.

Anscombre, J.-C. 1986. La structure de la phrase complexe. In : Milner, J.-C. (dir.). *Grammaire transformationnelle du français*. Paris : Éditions du Seuil, p. 115-142.

19. Pour un article de périodique

Rivenc, P. 2013. « Charles Bally et Petar Guberina, inspireurs audacieux de la didactique moderne des langues ». *Synergies Espagne*, n° 6, p. 145-159. [En ligne] :

<https://gerflint.com/synergies-espagne/6-2013/rivenc.pdf> [consulté le 30 juillet 2026].

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n° 16, p. 41-61.

20. Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien et soulignement automatique et indiqueront la date de dernière consultation [consulté le...], après vérification de leur fiabilité, de leur accès ouvert et du respect du Copyright.

21. Les textes seront conformes à la typographie, à l’orthographe et à la terminologie françaises.

22. Graphiques, schémas, figures, tableaux éventuels seront insérés aux formats Word et PDF ou JPEG avec obligation de références selon le *copyright*. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés.

23. Les captures d'écrans sur l'internet, de plateformes, d'applications, d'extraits de films ou d'images publicitaires seront refusées. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références. Le Gerflint ne fait pas de reproductions d'éléments visuels (toiles, photographies, images, dessins, illustrations, couvertures, vignettes, cartes, etc.). Outre les références bibliographiques, l'auteur pourra proposer en note une URL permanente autorisée permettant au lecteur d'accéder en ligne aux œuvres et aux documents analysés dans son article.

24. Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web du Gerflint et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. L'éditeur, ses experts et ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si le texte convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière.

25. Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.com, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans un répertoire institutionnel, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue. L'archivage des numéros complets de la revue est interdit et réservé à l'éditeur.

Date à retenir :

Remise de l'article complet : jusqu'au **30 juillet 2027** (après soumission d'un projet d'article de 300 mots).

Renseignement et envoi des propositions : synergies.canada.gerflint@gmail.com

